

ASSOCIATION DE DEFENSE DES RIVERAINS DU BOULEVARD FAYOL
23 rue des Perrières 42700 FIRMINY

À Monsieur Marc PETIT
Maire de FIRMINY
En mairie

Firminy le 7 novembre 2013

Monsieur le Maire,

Vous avez demandé une réponse écrite aux propositions qui ont été faites lors de la réunion en mairie le 22 Octobre. Nous aurions souhaité vous expliquer de vive voix les raisons qui nous conduisent à refuser le projet tel qu'il nous est proposé.

Nous sommes pour la concertation dans le cadre d'une démocratie que vous prônez, où l'ensemble des habitants peut s'exprimer sur des dossiers importants de la commune, en particulier ceux qui concernent leur quartier quand il s'agit de sécurité, de pollution, "de mal vivre" et d'environnement. Puisqu'il en est ainsi, nous allons communiquer de manière administrative. Mode de communication et d'échange qui est loin d'être constructif et que nous n'approuvons pas.

Le projet proposé par vos services, le 22 octobre, ne règle pratiquement rien en matière de sécurité. On demande aux piétons de traverser à plusieurs reprises cette voie empruntée par des milliers de véhicules. La problématique de la circulation des P.M.R. n'est pas traitée. Comme cela a été dit, on ne règle rien au débouché de la rue des Aubépines et de la rue des Perrières sur le boulevard Fayol. Cela est pourtant une priorité pour les nombreux enfants et parents qui se rendent à l'école.

Une proposition, que vous nous aviez communiquée, datée du 10 février 2012, avait obtenu notre accord sans réserve. Des trottoirs devaient être créés là où ils sont inexistants, la sécurité était la préoccupation première de ce projet. Pourquoi revenir sur ce qui a été validé par toutes les parties ???

Pour la problématique au niveau de l'école de FAYOL : Lors de notre dernière rencontre, nous vous avons indiqué que le feu de l'école avait un fonctionnement incompréhensible et qu'il ne répondait pas à ce que nous avons convenu initialement. Ce feu dit comportemental ou intelligent a deux possibilités de fonctionnement. Lors de notre rencontre du 22 octobre vous vous étiez engagé à faire modifier les réglages pour que le feu soit rouge permanent, passant au vert lorsque le véhicule respecte la bonne vitesse, et remplacer le feu clignotant orange par un vert. A ce jour, force est de constater malheureusement que rien n'a été fait.

Dans les trois courriers que vous trouverez ci-joints, nous réclamons à Monsieur le Ministre et Madame la Préfète la mise en place d'un radar sur le feu qui va être installé au droit de l'amicale. L'irrespect des règles du code de la route sur le boulevard est tel que le premier magistrat responsable de la sécurité dans la commune ne peut aller que dans ce sens.